



LE CULTE DE LA SAINTE VIERGE A MARSEILLE ;

## NOTRE-DAME DE LA GARDE

LA NOUVELLE CHAPELLE ET LE FORT DE NOTRE-DAME DE LA GARDE

Au mois d'octobre 1533 de joyeuses salves d'artillerie annonçaient à Marseille la visite de Clément VII, venu dans notre ville, à la prière de François Ier, pour décider le mariage de Henri, duc d'Orléans, avec Catherine de Médicis, nièce du pape. Le roi avait envoyé au-devant du Souverain Pontife ses galères et une nombreuse et brillante escorte. Marseille vit, en ces jours-là, dans ses murs, entourant Clément VII et François Ier, quinze ou seize cardinaux, les princes de la maison de France et une foule d'illustres personnages.

«Le Mercredi 8 d'octobre, ou le samedi 11 du même mois, le Château et le Fort Nôtre-Dame de la Garde aiant fait signal, par lequel la ville fut avertie de l'arrivée du Pape, la noblesse Française accourut au Port, et montant sur des frégates et brigantins, lui alla au devant avec des trompettes, clairons et hautbois, et peu après à mesure que les galères approchoient de la ville, sa Sainteté fut reçue avec un salut de trois cents volées de canon, dont on avoit logé un pareil nombre sur les murailles, et aux lieux les plus éminens, au Fort Nôtre-Dame de la Garde, à la Tour Saint-Jean, et à l'Abbaïe Saint-Victor, et en même temps les galères saluèrent la ville, si bien qu'on ne voïoit qu'une épaisse fumée, entremêlée des éclairs, et le bruit de l'artillerie empêchoit qu'on n'entendit la fanfare des trompettes, hautbois et clairons. »

\*

\* \*

Ensuivant l'ordre chronologique, nous trouvons, au mois d'octobre 1544, la cérémonie de la consécration de la nouvelle chapelle qui fut construite, ainsi que nous l'avons vu, vers l'année 1477, et enfermée plus tard dans le fort. La consécration fut faite par Barthélémy Portolenqui, évêque de Troie, in partibus. Grosson nous a conservé le texte d'une inscription qui relate cette importante cérémonie :

« L'an de grâce 1544 et le 5 octobre a été sacrée l'Eglise Notre-Dame de la Garde, en l'honneur de Dieu et de la vierge Marie, par le Révérend Père en Dieu frère Barthélemi Portolenqui, évêque de Troye, et Seigneur capitaine Bernard, parrain. Dame Jeannette Siterne, marreine, à la requête des honorables ouvriers et prieurs de la dite Garde ; premièrement, Sen Johani Aragones, Sen Antoni Germa, Sen Guilhen Choquet, Augias Reboul, Sen Antoni Rouvière, Sen Janet Rouman, Sen Lancelot Farnet, Sen Nicolas Pacta, Arnaud Thomas, etc. »

M. Régis de la Colombière affirme que « cette inscription était placée sur la première porte qui sert de passage pour monter au fort.-» Il a emprunté, sans doute, cette affirmation à l'auteur du calendrier spirituel de 1759 ; nous trouvons, en effet, textuellement dans cet ouvrage la phrase que nous venons de souligner. Mais l'almanach de Grosson de 1777 affirme, de son côté, que cette inscription était placée dans l'église ; d'où il faut conclure que

la pierre sur laquelle était marquée la dédicace de 1544, placée d'abord sur la porte qui conduisait au fort, fut transportée ensuite dans l'intérieur de la chapelle. C'est là, contre le mur de la petite nef du côté de l'évangile, en face du premier pilier, que l'on a vue, il y a cinquante ans, un homme, sur le témoignage duquel nous sommes heureux de nous appuyer, dont la modestie est grande, mais dont le savoir dépasse encore la modestie, M. Kothen, qui a pris soin de lever de l'ancienne chapelle un plan, où la place de l'inscription est marquée, et que nous nous proposons de publier bientôt. Qu'est devenue cette pierre ? Nous avons essayé de la découvrir. Elle a disparu, hélas ! comme tant d'autres restes vénérables, dont nous cherchons aujourd'hui vainement les traces.

\*

\* \*

Le fort de Notre-Dame de la Garde a été spirituellement raillé par Chapelle et Bachaumont. Dans leur voyage à travers la Provence, ils ne manquèrent point de visiter, ils le prétendent du moins, cette place forte dont ils avaient lu une description magnifique, due, sans doute, à la plume pompeuse de M. de Scudéry, poète et gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde. Tout le monde connaît la page originale que nous ont laissée sur ce sujet les deux humoristiques voyageurs.

« C'est Notre-Dame de la Garde,  
Gouvernement commode et beau,  
A qui suffit pour toute garde  
Un Suisse avec sa hallebarde,  
Peint sur la porte du château.

Ce fort, ajoutaient-ils, est sur le sommet d'un rocher presque inaccessible, et si élevé, que s'il commandait à tout ce qu'il voit au dessous de lui, la plupart du genre humain ne vivrait que de son bon plaisir. , |

Aussi, voyons-nous que nos rois,  
En connaissant bien l'importance,  
Pour le confier, ont fait choix  
Toujours de gens de conséquence.

Une description magnifique, qu'on a faite autrefois de cette place, nous donna la curiosité de l'aller voir, nous grimpâmes plus d'une heure avant que d'arriver à l'extrémité de cette montagne, où l'on est bien surpris de ne trouver qu'une méchante mesure, tremblante, prête à tomber au premier vent. Nous frappâmes à la porte, mais doucement, de peur de la jeter par terre, et après avoir heurté longtemps sans entendre même un chien aboyer sur la tour,

Des gens qui travaillaient là proche  
Nous dirent : « Messieurs, là-dedans  
« On n'entre plus depuis longtemps,  
« Le gouverneur de cette roche,  
« Retournant en cour par le coche,  
« A depuis environ quinze ans,  
« Emporté la clef dans sa poche »

On se demande, après la lecture de cette page, spirituelle, nous voulons bien l'admettre, mais, à coup sûr, peu exacte, si les deux voyageurs ont vraiment gravi la colline de Notre-Dame de la Garde et visité le fort dont ils nous ont laissé une pareille description. Ils affirment qu'ils grimpèrent plus d'une heure ; il est permis de ne point les croire sur leur Parole. Ils ont, sans doute, vu de loin la montagne et la forteresse. Leur plaisanterie n'en est pas moins devenue de l'histoire, et elle a joui pendant longtemps, d'un grand crédit auprès des voyageurs et des touristes. Ce n'est point sans étonnement que nous avons rencontré les fameux vers dans le docte Malte-Brun lui-même, à l'endroit où il parle de notre ville et de son sanctuaire.

Les gouverneurs du fort n'étaient point obligés à la résidence. Retenus quelquefois par d'autres charges, ou par leur bon plaisir, loin de leur commandement, ils avaient soin toujours de se faire remplacer par des lieutenants. Le château de Notre-Dame de la Garde n'était point une place forte de premier ni de second ordre, mais ce qui nous en reste montre bien qu'il ne fut jamais une mesure tremblante, et ce que nous en a conservé l'histoire le défend suffisamment contre les épigrammes dont on a voulu l'accabler. La suite de ce récit le prouvera.

L'abbé Joseph BÈLEAU.

L'écho de Notre Dame de la Garde

2 juillet 1882

N° 32